

ceaux, Corcelles, Argy et Lisieu était bailli de Riverie, en 1559 (1). Mais après lui, le titre de bailli fut remplacé par celui de *juge ordinaire* de la seigneurie, et c'est ainsi que nous voyons qualifié noble Lambert Pinet, docteur en droit, avocat au siège présidial de Lyon, mort en 1596, et qui était revêtu des fonctions judiciaires dans le ressort de la baronnie (2).

Nous voyons aussi que, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, le titre de juge de la seigneurie, porté ordinairement par un membre du barreau de Lyon, n'impliquait pas l'exercice réel de ces fonctions, qui furent remplies, jusqu'en 1789, au nom du titulaire, par *un lieutenant du juge* ou capitaine châtelain, domicilié à Riverie. Le premier que nous voyons exercer cette dernière charge est Philippe Charézieu, notaire royal à Riverie, en 1559, qui épousa une sœur d'Etienne du Tronchet, secrétaire de la reine Catherine de Médicis. En 1574, ce même office de lieutenant du juge était rempli par Catherin Rambaud, aussi notaire royal à Riverie et l'un des ancêtres de la famille Rambaud de Mornant (3).

XIX. RIVERIE AUX XIV<sup>e</sup> ET XV<sup>e</sup> SIÈCLES. LA POPULATION RURALE AU MOYEN-ÂGE. DROITS SEIGNEURIAUX. CHEMINS. COMMERCE. INDUSTRIE. AGRICULTURE. — Aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles le château de Riverie renferme, comme aux siècles précédents, les habitations de plusieurs familles nobles : les Arod, les Lavieu, les Guichard, les de Vau-

(1) *Terrier du chapitre de Saint-Paul*, f<sup>o</sup> 129.

(2) *Archives du Rhône. Registre de Sainte-Croix*, année 1595.

(3) De Chantelauze. *Etienne du Tronchet* (*Revue du Lyonnais*, 2<sup>e</sup> série, XII, p. 344) — *Terrier du chapitre de Saint-Paul*. — *Archives de la Cour d'appel de Lyon. Insinuations*, reg. 21.